

## Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La loi d'orientation du 8 juillet 2013, en son article 13, pose le principe du socle commun : « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. Les éléments de ce socle commun et les modalités de son acquisition progressive sont fixés par décret, après avis du Conseil supérieur des programmes. »

Si la loi confirme ainsi le principe du socle commun défini par le décret du 11 juillet 2006, elle invite en même temps à le faire évoluer. Son « rapport annexé » demande notamment de « repenser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de mieux l'articuler avec les enseignements ». Il précise également : « La conception et les composantes du socle commun seront donc réexaminées par le Conseil supérieur des programmes, afin qu'il devienne le principe organisateur de l'enseignement obligatoire dont l'acquisition doit être garantie à tous. »

Cette scolarité obligatoire couvre dix années de la vie et de la formation des enfants et correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège. Précédée pour la plupart d'entre eux par une scolarisation en maternelle qui a commencé à préparer l'enfant à son statut d'élève, la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans poursuit ce travail de socialisation et d'acculturation. Elle fait passer progressivement les jeunes de l'enfance à l'adolescence en construisant en eux et avec eux les *connaissances et compétences* indissociables qui leur permettront de s'épanouir personnellement, de s'insérer dans la société où ils vivront, de participer, comme citoyens, à son évolution, d'obtenir les diplômes qui leur ouvriront la porte de l'emploi et d'acquérir ainsi *une culture commune* qui leur servira de point de départ pour poursuivre leur formation tout au long de leur vie, quelle que soit la voie de formation choisie. Elle concerne tous les élèves y compris les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette culture commune doit être **équilibrée** :

\*Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique.

\*Elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en société.

\*Elle favorise une croissance de la personne en harmonie avec le monde qui l'entoure.

\* Elle développe la capacité à comprendre et à créer, la capacité à fonder librement ses choix et à décider de son action.

Le socle définit **les connaissances et les compétences** qui ouvrent à tous les élèves cet accès à une culture vivante. Il doit les conduire à maîtriser les langages fondamentaux qui permettront de concevoir une représentation ordonnée du monde et l'accès à la rationalité qui en fonde l'intelligibilité. Cette culture scolaire accompagne et favorise le développement

physique, cognitif et sensible ; elle permet d'agir, de conquérir et d'exercer ainsi progressivement sa liberté et son statut de citoyen responsable. Son acquisition est indispensable pour réduire les inégalités et permettre l'accès au savoir à ceux qui n'ont, pour l'essentiel, que l'école pour apprendre.

Au cours de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent des dispositions à s'approprier et mettre en œuvre des savoirs dans tous les grands champs de l'expérience et de la connaissance. Ces savoirs développent le sens de l'observation, le goût du raisonnement, la distance de réflexion nécessaires à toutes les activités humaines. La construction d'un rapport spécifique à soi et à son corps, au monde, aux autres, au langage et au temps, la recherche de vérité, la rigueur de l'argumentation et la précision du langage différencient les savoirs scolaires de la simple opinion et du préjugé. Elles sont la promesse d'une intégration responsable à la société. Dans cette perspective, les connaissances ne sauraient s'opposer aux compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe. L'élève apprend à entrer dans une posture réflexive, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, dans une situation nouvelle ou inattendue. Il s'agit donc pour lui d'accéder à des opérations marquées d'une certaine complexité. Les enseignants planifient et choisissent la façon la plus pertinente d'y parvenir en combinant des démarches qui mobilisent les élèves, et centrent leurs activités et celles de la classe sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. Connaissances et compétences sont donc les deux facettes complémentaires d'une authentique démarche d'apprentissage.

Les connaissances et compétences à acquérir dans le cadre du socle relèvent de cinq grands domaines de formation, dont l'ensemble définit les composantes de la culture commune.

### **1- Les langages fondamentaux**

### **2- Les méthodes et outils d'apprentissage**

### **3-La formation de la personne et du citoyen**

### **4-L'observation et la compréhension du monde**

### **5-L'activité humaine dans un monde en évolution**

Ces cinq domaines ne se déclinent pas séparément et ne correspondent pas nécessairement à des disciplines scolaires identifiées. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de plusieurs disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution à plusieurs domaines.

Pour chacun des cinq domaines concernés, le socle définit les objectifs visés, les connaissances et compétences correspondantes, et les principaux champs d'activité dans lesquels se construisent ces connaissances et compétences.

Comme le Conseil supérieur des programmes l'a indiqué dans la Charte des programmes, le socle constitue « le programme général correspondant aux cycles de l'école élémentaire et du collège. Il définit les grands domaines de formation des élèves en visant leur cohérence

d'ensemble. » En tant que tel, il sera complété par des programmes détaillés précisant les connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation ou discipline.

Pour que la mise en œuvre du socle soit satisfaisante, elle doit comprendre des procédures d'évaluation adaptées. Les propositions ici présentées visent à assurer cette cohérence de la démarche.

## Domaine 1 : les langages fondamentaux

Le domaine des langages fondamentaux est, par définition, le plus transversal de tous. L'élève y acquiert des savoirs et compétences sollicités comme outils de communication, de travail et de pensée. Ces outils sont utilisés dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités humaines.

L'élève apprend à lire, comprendre et exploiter des textes, des documents divers, des images et des sons, des énoncés scientifiques, des données numériques, des tableaux et des graphiques. Il sait écouter les autres, parler et communiquer en s'adaptant à des situations de communication variées. Pour cela, il maîtrise des codes, des règles, des systèmes de signes et de représentation et développe ses facultés de symbolisation et de distanciation. Cette maîtrise le rend capable d'apprendre, de réaliser des tâches et de résoudre des problèmes. La notion de « langages fondamentaux » recouvre donc des acceptions diverses selon les domaines où elle s'applique, mais leur maîtrise progressive relève bien de **l'indispensable** pour accéder à d'autres savoirs et à une culture équilibrée.

**La maîtrise de la langue française** est un objectif central et prioritaire. Elle repose sur un enseignement spécifique mais relève aussi de la pratique de tous les autres enseignements et de la participation à la vie scolaire. La mobilité accrue des personnes et l'internationalisation de tous les échanges impliquent également une maîtrise suffisante des **langues vivantes**.

L'élève a acquis les bases du **langage des nombres et des figures** qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, d'utiliser des données chiffrées dans toutes les disciplines.

Notre monde a intensifié les échanges et les réseaux de communication qui utilisent communément **les langues, les images et les sons**. De nouveaux médias créent de nouveaux usages qui obéissent à des codes spécifiques et requièrent de nouvelles habiletés de la part des utilisateurs. Les élèves ne peuvent se contenter d'un usage spontané de ces nouveaux médias : au cours de leur scolarité, ils accèdent à un usage raisonné et responsable de ces ressources pour en tirer bénéfice et enrichir leur formation.

Enfin, il n'est pas de croissance harmonieuse et de vie épanouie sans **un travail du corps**, une maîtrise de ses émotions et de ses gestes, sans une recherche de l'effort, du bien-être par les activités physiques, sportives et artistiques impliquant le corps et le dialogue avec soi-même. C'est aussi l'occasion pour l'élève de se confronter aux autres, de coopérer et de jouer en respectant des règles et en apprenant des techniques.

### Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

– *Maîtriser la langue française*

L'élève **lit et comprend** en développant son attention à tous les éléments du texte et en sachant moduler sa lecture en fonction des textes et de leur difficulté. Il est capable de vérifier le sens de ce qu'il lit et prend ainsi goût et plaisir à la lecture (cf. domaine 5).

Il comprend l'importance d'une **bonne maîtrise de l'écrit** pour réfléchir et donner vie à sa pensée. Il doit prendre le risque de s'y engager sans réticence.

Il développe une expression claire et organisée pour **parler et communiquer**.

Il sait choisir le registre de langue et le type de discours en fonction de la situation. Il prend en compte les destinataires et sait les écouter.

Il perçoit la langue comme un système complexe mais cohérent et il utilise à bon escient les règles grammaticales, lexicales et orthographiques.

L'élève connaît les principales techniques de **l'information** selon les supports, il sait se repérer dans la presse écrite et audiovisuelle par la connaissance de leurs codes, acquérir le goût de leur fréquentation. Il doit confronter les points de vue sur les événements, prendre conscience de la diversité des choix et des opinions, apprécier la validité d'une information.

- *Pratiquer des langues étrangères ou régionales*

Pratiquer une langue vivante étrangère ou régionale, c'est savoir l'utiliser de façon pertinente et appropriée en fonction de la situation de communication, dans un contexte socioculturel donné. Pour cela l'élève s'est approprié le code linguistique (lexique, phonétique, syntaxe) ainsi que les normes de relations sociales associées à la langue qui lui permettent de communiquer à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace, dans des situations courantes de la vie quotidienne. Il est sensible à la dimension culturelle propre à la langue étrangère ou régionale qu'il utilise, modes de vie, traditions, expressions artistiques, etc.

- *Utiliser des langages scientifiques*

L'élève maîtrise les compétences de calcul, mental et écrit, exact et approché, d'estimation et de contrôle. Il les utilise pour résoudre des problèmes impliquant des quantités ou des mesures de grandeurs (géométriques, physiques, économiques, ...), en particulier des problèmes de changement d'échelles ou de proportionnalité.

Il sait lire et tracer des plans, se repérer sur des cartes. Il utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels, à l'aide de schémas, de croquis, de maquettes, de patrons, ...

Il conçoit la complexité des réseaux (routiers, ferroviaires, internet, sociaux, ...) grâce à leurs représentations graphiques.

Il sait organiser et visualiser des données de natures diverses à l'aide de tableaux, de graphiques, de diagrammes qu'ils sont capables de lire, interpréter et produire eux-mêmes. Il s'interroge sur le format dans lequel ces données sont exprimées, sur leur nombre, sur leur taille.

Il a pris conscience de l'intérêt d'un langage symbolique pour modéliser, étudier des dépendances entre données statistiques, les représenter graphiquement, résoudre des problèmes, prouver.

L'élève est initié au fonctionnement et aux règles du langage informatique. Il sait que les équipements informatiques utilisent une information codée ; il connaît les principes des langages de programmation et est capable de réaliser des petites applications utilisant des algorithmes simples.

- *S'exprimer et communiquer*

L'évolution des moyens de communication, la place des images fixes ou mobiles et des univers sonores, la diversité de leur production et de leurs supports rendent nécessaire la connaissance des codes qu'ils utilisent. L'élève en identifiant la nature de ces différents types de communication en comprend les enjeux et se préserve des manipulations.

L'épanouissement de la personnalité et le développement culturel de l'élève appelle la rencontre avec des pratiques artistiques variées et des activités physiques diversifiées.

L'élève **réalise** des représentations visuelles, plastiques et sonores et en justifie les choix et les intentions en s'appuyant sur quelques **notions d'analyse** des œuvres musicales, plastiques, filmiques, photographiques.

Il est capable de **s'engager** dans un dialogue verbal et gestuel pour **construire une stratégie, se confronter** à une épreuve, **réaliser** une performance, une chorégraphie, un spectacle... A cet effet, il sait respecter des règles, des conventions et des techniques propres aux activités physiques et sportives, mais il sait aussi prendre et gérer des risques en développant son attention à la sécurité. Il prend en compte l'espace et ses contraintes, la pesanteur, l'opposition, le milieu, en particulier il sait nager sur une distance suffisante.

### **Champs d'activités correspondants**

Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition de ces langages puisque toutes les utilisent à des degrés divers. Mais leur apprentissage relève aussi d'un enseignement programmé impliquant fortement le français, les langues vivantes, les mathématiques, les enseignements artistiques, l'éducation physique et sportive et la technologie. L'apprentissage de ces langages est étroitement dépendant des pratiques dans lesquelles ils sont engagés. Ces pratiques doivent donc viser, de façon équilibrée, et sur l'ensemble des disciplines, à construire ces langages à la fois comme objets de savoir et comme outils.

Pour cela, les élèves s'engagent dans des activités d'écriture intensive et des échanges verbaux structurés : ateliers d'écriture, exposés, débats argumentés, interactions linguistiques ...

Ils s'engagent dans des activités de recherche scientifique leur permettant d'émettre une hypothèse, de conjecturer un résultat. Ils mobilisent différents langages pour décrire des phénomènes, modéliser des situations, organiser des données et les interpréter, pour raisonner, argumenter et prouver, pour communiquer leurs recherches et leurs résultats à l'écrit et à l'oral. La discipline mathématique contribue spécifiquement à l'apprentissage du langage des nombres et de l'algèbre, des formes géométriques et des représentations graphiques, en en faisant des objets systématiques d'étude. Pour l'apprentissage de ces langages, les élèves utilisent couramment non seulement des outils traditionnels mais aussi des calculatrices ou des logiciels adaptés.

## **Domaine 2 : les méthodes et outils d'apprentissage**

Les principales méthodes de travail « pour apprendre » requises par les études et la formation tout au long de l'existence, ne constituent pas un enseignement en soi, mais elles doivent faire l'objet d'un apprentissage programmé et explicite, pendant la scolarité obligatoire, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.

Cette maîtrise progressive construit l'autonomie et le goût de l'initiative ; elle doit favoriser l'implication dans le travail commun, la recherche et la coopération.

### **Objectifs de connaissances et compétences pour la maîtrise du socle commun**

- *Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la documentation*

L'élève connaît les principes de la production de l'information et de son accès (notions de documents, auteur, éditeur, classement, dépôt légal, droits...). Il a abordé des éléments d'histoire de l'écrit et de ses supports. Il s'est initié à l'usage des outils de recherche de l'information sur tous supports. Il sait identifier des sites et des émetteurs et a appris à constituer une bibliographie et une sitographie.

L'élève sait **utiliser des sites collaboratifs**, et **garder la mémoire** de ses travaux.

Il sait **restituer et synthétiser** l'information à l'oral et à l'écrit. Il est conscient de la complexité de ce champ dans les sociétés contemporaines et de la nécessité d'être un récepteur et un utilisateur critique et honnête de l'information. Il a compris que l'information ne suffit pas à la connaissance mais qu'elle en est une première étape.

*- Maîtriser les techniques et les règles de la communication numérique*

Il a appris quelques principes du langage numérique (cf. domaine 1). Il peut **se servir** de sa connaissance des outils et du fonctionnement des réseaux **pour gérer, organiser, effectuer une bonne part de son travail scolaire**, seul et en collaboration avec d'autres.

L'élève connaît l'organisation matérielle et logicielle d'un environnement numérique de travail; il sait utiliser les claviers et logiciels courants ; il sait reconnaître et sélectionner des sites fiables pour faire une recherche.

Il est capable d'**organiser et de traiter** des données numériques à l'aide d'un tableur ; il peut **exploiter et produire** un document en juxtaposant plusieurs types de composants (textes, sons, images, tableaux, liens...). Il sait utiliser un site collaboratif dans le cadre scolaire et connaît les règles de bienséance et de civilité de la communication et de la discussion numérique.

L'élève connaît, comprend et respecte les droits de la propriété intellectuelle et de la création. Il a acquis une conscience des potentialités mais aussi des risques et dangers de ces modes de communication.

*- Acquérir la capacité de coopérer et de réaliser des projets*

L'élève a acquis **autonomie et initiative** en les exerçant régulièrement dans des activités de projets peu nombreuses, mais sur des périodes progressivement de plus en plus longues, qui lui ont permis de mettre en œuvre des compétences multiples pour produire des travaux élaborés sortant de l'exercice scolaire ponctuel. Il a aussi pu à cette occasion **mettre en relation des compétences acquises dans des disciplines diverses** et approcher des tâches complexes.

La classe, l'école, l'établissement sont des collectivités riches de potentiel, d'entraide et de mutualisation des savoirs. L'élève sait travailler en équipe, **écouter** les autres, **argumenter** son point de vue, **négoier** et **rechercher un consensus**, accepter une répartition du travail.

*- Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages*

L'élève a acquis la capacité de se projeter dans le temps, d'**anticiper** une situation, de **planifier** une tâche. Il sait **gérer** les étapes d'un devoir ou d'une leçon, **mémoriser** de façon rationnelle ce qui doit l'être et **organiser** son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il distingue donc la tâche à accomplir et la notion à laquelle elle donne accès et qu'elle mobilise.

Pour y parvenir, l'élève a développé sa curiosité, il s'intéresse aux connaissances et met en œuvre les capacités essentielles que sont **l'attention, la mobilisation, la concentration, le goût de l'échange et du questionnement, le respect des consignes.**

Il sait identifier un problème, proposer une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, rectifier une erreur, mettre à l'essai plusieurs solutions. Il attache une importance particulière aux corrections qui lui permettent de progresser.

Il mobilise des ressources documentaires, utilise spontanément les dictionnaires, les potentialités du traitement de textes, les manuels à sa disposition et leurs annexes numériques.

L'élève a appris à se constituer des outils personnels de travail efficace : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, plans, problématiques.... , conformes aux exigences de chaque discipline.

### **Champs d'activité correspondants**

« Apprendre à apprendre » est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des disciplines. Les méthodologies du travail ne s'apprennent qu'en situation. Mais il faut leur consacrer le temps nécessaire et les explicitations suffisantes. L'école ne peut exiger ce qu'elle n'a pas appris.

Un équilibre doit être trouvé entre des activités collectives et des activités individuelles ; la mise en commun des recherches, des pratiques et des difficultés permet de lever bien des obstacles.

En outre, savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, travailler à un projet, requiert l'usage de tous les outils à la disposition de l'élève, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur. Ces outils et ces lieux doivent donc faire l'objet eux aussi d'un apprentissage planifié.

La valorisation des travaux d'élèves par leur mise en ligne, l'exposition, la diffusion matérielle, le spectacle, l'organisation de journées à thème (jeune poète, jeune chercheur, prix Goncourt des élèves...), auprès de la communauté scolaire mais aussi lors des journées portes ouvertes, constituent un puissant levier d'intérêt et de mobilisation des élèves.

## **Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen**

Dans le respect de l'éducation donnée par la famille et des choix qui la fondent, l'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle doit développer chez l'élève l'estime de soi et les moyens d'une autonomie respectueuse des autres et des règles de la vie en société sur la base de valeurs comprises et partagées. Elle lui permet d'acquérir des capacités d'esprit critique et de jugement, en même temps que le sentiment d'appartenance à une collectivité. Elle l'aide à faire preuve d'esprit d'initiative et de capacité à construire et mener à bien des projets.

Ce domaine s'appuie sur trois catégories de principes complémentaires:

1) ceux qui permettent à la fois **l'autonomie** de chacun et la **coexistence des libertés de tous** : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque. La capacité de juger et d'agir par soi-même ainsi que de répondre de ses idées et de ses choix. L'élève apprend à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.

2) ceux qui relèvent à la fois de la **discipline** et de la **communauté des citoyens** : l'élève comprend le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, il se conforme à ces règles et connaît le sens du droit et de la loi. Il apprend et pratique le refus de

l'injure, l'égalité de considération des personnes, la solidarité, l'entraide, la coopération. Il comprend la notion d'intérêt général, et acquiert le sens de la participation à la vie démocratique.

3) ceux qui ressortissent aux conditions sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de **dimension émancipatrice** : l'élève acquiert le goût du dialogue et de la confrontation des idées, développe sa sensibilité ainsi que son jugement critique, apprend à rechercher la vérité et à résister à toute forme d'endoctrinement.

### **Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun**

#### *- Développer la confiance en soi et le respect des autres*

La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des composantes essentielles de l'éducation. L'élève a développé pendant sa scolarité **la capacité à se prendre en charge personnellement**, à exploiter ses facultés intellectuelles et physiques. La sensibilité est aussi une composante essentielle de la vie morale et civique : l'élève a appris à réfléchir sur les expressions premières des émotions et des sentiments, pour être capable de les formuler et de les contrôler. Il **construit son identité** en sachant croiser et hiérarchiser ses appartenances et en identifiant le lieu pertinent de leur expression.

L'élève acquiert en même temps **le respect des autres** : capacité d'empathie, civilité, tolérance, mise à distance des préjugés et des stéréotypes, respect de l'autre sexe, respect de la vie privée.

Il développe la volonté de résoudre pacifiquement les conflits, et la maîtrise des moyens d'expression, de communication, d'argumentation, qui évitent le recours à la violence.

#### *- Comprendre la règle et le droit*

L'élève acquiert **le sens des règles** au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

L'élève a appris à conformer son comportement aux règles du cadre scolaire, qui contraignent mais aussi autorisent. Il a appris à participer à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il comprend le sens de l'autorité. Il découvre le rôle éducatif et la gradation des sanctions.

Ces compétences reposent aussi sur des connaissances historiques : l'élève connaît les grandes déclarations des droits de l'homme, les principes fondateurs de la République française et de l'Union européenne, et la diversité de statut des textes normatifs (règlements, chartes, lois, constitution, conventions internationales...). Il comprend qu'ils sont toujours perfectibles et que les défauts de leur application ne les invalident pas pour autant.

#### *- Développer le jugement*

La formation de la personne et du citoyen vise à ce que l'élève **développe les compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation** qui lui permettent de fonder et de défendre ses jugements. Il apprend à identifier et discuter quelques grands problèmes éthiques posés par les progrès de la science et de la technique.

L'élève apprend à mesurer la complexité des problèmes rencontrés, à justifier ses choix en confrontant ses jugements avec ceux d'autrui, à éprouver la validité d'une information, à



distinguer une pensée cohérente visant la vérité de la simple expression d'une opinion. Il devient capable de remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté. Il apprend par là à mesurer la portée de grands principes républicains : liberté d'expression et d'opinion, laïcité.

– *Développer le sens de l'engagement et de l'initiative*

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et dans celui des activités périscolaires. L'école doit permettre aux élèves de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits. La culture de l'engagement prend appui sur l'importance de la promesse et du respect des contrats dans la vie civile, mais aussi sur la connaissance du principe démocratique de participation à la vie publique, de la place des valeurs communes dans l'organisation de la vie collective. Cette connaissance rend capable :

- de respecter les engagements pris envers soi-même ou envers les autres ;
- de s'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...) ;
- de se sentir concerné par tous les aspects de la vie collective et de l'environnement, et de les prendre en charge à son niveau ;
- de travailler en autonomie et de coopérer avec les autres.

Les compétences acquises par l'élève lui permettent de s'engager aux côtés des autres, mais aussi de préparer sa vie future. En mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, l'élève développe son esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. **Il commence à faire des projets pour son orientation future** : connaissance de l'environnement économique, des métiers et des parcours de formation.

### **Champs d'activité correspondants**

Ce domaine de compétences et de connaissances engage par excellence la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, mais aussi la vie scolaire dans son ensemble. Il s'appuie sur la participation de l'élève à la vie de l'école ou de l'établissement, et trouve éventuellement son prolongement dans les activités qui sont les siennes en dehors du cadre scolaire.

L'enseignement moral et civique, mis en place tout au long de la scolarité, fournit une occasion privilégiée pour développer et mettre en perspective ces compétences. Il en va de même pour le parcours consacré à l'orientation et à la découverte des métiers, ou pour les démarches éducatives consacrées, par exemple, à la santé, à la formation aux premiers secours, à la sexualité, ou à la sécurité, notamment routière.

## **Domaine 4 : l'observation et la compréhension du monde**

A l'issue de la scolarité obligatoire, l'élève dispose d'une culture scientifique et technique suffisante pour comprendre le monde dans lequel il vit et les grands défis de l'humanité.

Il est curieux, se pose des questions, et sait rechercher des réponses pertinentes. Il est familiarisé avec la démarche scientifique qui se donne pour objectif d'expliquer et d'agir sur le monde selon une approche rationnelle qui distingue les faits et les hypothèses, des

croyances et des opinions. Cette démarche, mise en valeur par la pratique de l'observation et de l'expérimentation, développe à la fois l'esprit critique et la rigueur, le goût de la recherche et de la manipulation, ainsi que la curiosité et la créativité.

Il a compris l'intérêt des abstractions mathématiques pour développer une représentation scientifique du monde ; il a aussi compris que les mathématiques se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

Il a développé un intérêt pour les progrès scientifiques et techniques qui gouvernent les modes de vie d'une grande partie de l'humanité. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne. Il comprend et respecte son propre corps, tant dans l'alimentation que dans la pratique d'activités physiques et sportives. Il a une attitude responsable face à l'environnement et la préservation des ressources limitées de la planète.

### **Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun**

#### *– Se poser des questions et chercher des réponses*

L'élève sait observer, décrire des phénomènes et s'interroger sur leurs causes. Pour ce faire, il dispose des savoirs acquis et est capable de rechercher des informations nouvelles qui lui donnent les moyens de développer une démarche ouverte et critique.

L'élève sait que l'univers est structuré depuis les plus grandes échelles (galaxies, étoiles, planètes) jusqu'aux plus petites (particules, atomes, molécules), que la matière se présente sous une multitude de formes, sujettes à transformations et réactions, et organisées du plus simple au plus complexe, de l'inerte au vivant. Il a connaissance des caractéristiques du monde vivant ; son mode d'organisation complexe ; sa faculté de reproduction ; la grande diversité des espèces vivantes en permanente évolution. L'élève connaît les grandes fonctions du corps humain, également partagées par nombre d'espèces animales. Il sait que l'énergie est partout présente dans l'univers et revêt de multiples formes (lumière, chaleur, électricité, mouvement, ...), et que l'Homme a besoin d'énergie pour vivre.

#### *– Comprendre et mettre en œuvre une démarche scientifique*

Les sciences mettent en œuvre une démarche et des compétences spécifiques qui permettent de construire une représentation rationnelle du monde.

L'élève a été initié à cette démarche. Il a été conduit à formuler des hypothèses et les valider, élaborer des conjectures, manipuler et expérimenter, argumenter, prouver.

Il est capable d'exploiter et de communiquer les résultats de mesures ou de recherches en utilisant un langage précis qui repose aussi sur la maîtrise des unités, des grandeurs et de la notion d'incertitude. Il sait interpréter les résultats statistiques, utiliser des outils de traitement de données et de modélisation.

Il a développé un esprit critique : il fait la distinction entre le prouvé, le probable ou l'incertain, la prédiction et la prévision, le positionnement d'un résultat ou d'une information dans leur contexte. Il sait mobiliser différentes formes de raisonnement en fonction des besoins. Il a compris ce qui distingue une preuve expérimentale d'une preuve logique.

#### *– Concevoir, créer, réaliser*

Le monde moderne est irrigué de technologies qui sont enracinées dans les sciences de la nature et dans les savoir-faire contemporains. A partir d'une découverte de la technologie dans les actes de la vie quotidienne, de la perception de ce qui se cache derrière des démarches

simples telles que « allumer la lumière », « démarrer la voiture », « manger, bouger », l'élève a été conduit à intégrer dans ses découvertes du monde la possibilité de le transformer par cette construction organisée de savoirs que représentent les sciences de l'ingénieur, quel qu'en soit le niveau de la mise en pratique.

Concevoir et créer un objet matériel, un logiciel simple, ou un autre type de réalisation concrète, pour répondre au mieux et au plus simple à un besoin exprimé, met en œuvre chez l'élève imagination, sens de l'esthétique et de la qualité, talents manuels et sens pratique, autant que sollicitation des savoirs scientifiques à utiliser dans un cas particulier. A cette occasion, de premiers éléments d'une réflexion économique et humaniste introduisent dans le champ des sciences humaines et sociales, et dans celui de l'éthique.

– *Mesurer les enjeux de société et les responsabilités individuelle et collective*

L'élève peut adopter une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, et a développé un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé. En particulier il est conscient de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.

L'élève a été initié à la notion de « développement durable », c'est-à-dire à la possibilité de répondre de façon harmonieuse et équilibrée aux besoins essentiels et légitimes des populations humaines (nourriture, énergie, accès à l'éducation, ...) tout en préservant l'environnement et la capacité de la planète à accueillir de façon décente les futures générations.

Il a compris que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées susceptibles d'être perturbées par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, et esthétiques de l'environnement et par certaines conduites sociales ou des choix personnels.

### **Champs d'activités correspondants**

Les sciences de la vie et de la Terre, la physique, la chimie, la technologie, les mathématiques sont les disciplines scolaires principalement concernées par ce domaine ; elles intègrent des éléments d'histoire des sciences indispensables à la construction d'une culture scientifique et technique. La géographie participe à la compréhension des enjeux politiques, économiques, et technologiques auxquels sont confrontées nos sociétés, et fournit des données que les mathématiques permettent de traiter. L'apport de l'éducation physique et sportive pour la représentation du corps humain ou l'étude du mouvement est aussi essentiel.

Les activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation, d'investigation et de fabrication contribuent à l'appropriation des connaissances et permettent à l'élève de développer ses compétences à argumenter, justifier ainsi qu'à communiquer dans l'écoute et le respect des avis exprimés.

La compréhension d'une réalité complexe demande de croiser les apports des différentes disciplines. On ne peut attendre de l'élève qu'il établisse de lui-même les connexions entre les différents enseignements qu'il reçoit. La conduite de projets menant à une réalisation concrète est l'occasion de mobiliser les savoirs et d'opérer des liens entre les disciplines. C'est aussi le moyen d'apprendre à s'engager dans le cadre d'un travail collectif.

## Domaine 5 : L'activité humaine dans un monde en évolution

Le cinquième domaine du socle commun rassemble les connaissances et compétences qui permettent à l'élève d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. Il s'agit d'acquérir les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de commencer à identifier les façons dont ils l'organisent et à en percevoir les enjeux. Il s'agit aussi de développer ses capacités d'action et de création pour produire des objets, des services et des œuvres : il sait mobiliser ses connaissances et ses compétences dans des situations de la vie quotidienne mais aussi pour le plaisir d'exercer son pouvoir de création ; il connaît aussi des techniques pour optimiser son action.

Par là, l'élève développe son jugement, son goût sa sensibilité et son pouvoir d'action. Sa perception du réel s'enrichit au fur et à mesure qu'il découvre la diversité des situations humaines, qu'il réfléchit sur ses propres opinions, ses sentiments, ses émotions esthétiques qu'il l'apprend à exprimer.

### Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

*- se situer dans l'espace et dans le temps*

L'élève établit des liens entre l'aménagement des espaces et l'histoire des hommes et construit ainsi son ouverture au monde.

L'élève peut se situer dans l'espace à différentes échelles : du milieu dans lequel il vit aux espaces national, européen et mondial. Pour cela, il sait s'aider de représentations de l'espace et des déplacements développées par les mathématiques. Il a aussi compris comment les hommes pensent, organisent et aménagent leurs espaces.

L'élève a acquis les grands repères géographiques permettant d'identifier les grands ensembles physiques et humains

Il peut identifier les grandes caractéristiques géographiques de l'Union européenne et du territoire métropolitain et ultramarin (organisation et localisations, ensemble régionaux, outre-mer).

Il a approché les grandes questions du développement : il a appréhendé les causes et les conséquences des inégalités et interrogé la notion même de puissance, les sources de conflits et les solidarités, les grands problèmes mondiaux de l'énergie, des ressources, de l'environnement et du climat.

Il a appris à utiliser les différents langages correspondants (cf. domaine 1), en particulier les tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques. Il sait **situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique**, en utilisant des cartes à différentes échelles et en produisant lui-même des représentations graphiques. Il sait **mettre en relation un paysage, une société, une civilisation et une organisation économique, politique et sociale**.

L'élève a acquis les grands repères historiques permettant d'**identifier les principales périodes de l'histoire de l'humanité ainsi que les grandes ruptures**. Les événements fondateurs caractéristiques permettent de **situer ces périodes les unes par rapport aux autres** en mettant en relation faits politiques, économiques, sociaux, culturels, religieux, scientifiques et techniques, littéraires et artistiques. Il s'agit de concilier une vision claire des grandes étapes, des périodes, des nœuds essentiels de l'histoire de l'humanité avec des approfondissements significatifs sur les modes de vie, les mentalités, l'histoire sociale et

culturelle des sociétés du passé. L'élève s'ouvre par là à la notion de civilisations et s'entraîne à comprendre leur diversité, leurs traits communs et leurs relations.

Dans le même esprit, l'élève connaît les périodes et les dates principales, les grandes figures, les événements fondateurs de l'histoire de France, ainsi que les grands traits de l'histoire de la construction européenne.

Il a appris à situer dans le temps les événements, les productions culturelles, les découvertes scientifiques et techniques, et à les mettre en relation avec les faits historiques ou culturels utiles à leur compréhension. Il acquiert ainsi une véritable conscience historique.

*- comprendre les représentations du monde*

L'élève a **découvert** le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts. Il comprend que les représentations des aspects essentiels de l'existence humaine (naissance et mort, âges de la vie, famille, amour, etc.) ont une histoire. Il s'est initié aux grands courants de pensée (l'humanisme, les Lumières, le romantisme...) qui structurent les visions du monde et lui permettent de mettre en perspective ses expériences personnelles. Il a conscience qu'une langue vivante ou ancienne structure toujours une façon d'être au monde.

Dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions, et en prenant notamment appui sur des extraits des textes fondateurs, l'élève a appris que les religions ont longtemps structuré les rapports entre les peuples, les mœurs, l'univers symbolique, et qu'elles tiennent encore une grande place dans l'univers contemporain.

Il a découvert la façon dont les grandes étapes du progrès scientifique et technique font évoluer nos représentations du monde.

Il possède ainsi des compétences de **mise en relation des faits et des idées, de compréhension et d'interprétation des différents systèmes de représentation**, qui permettent d'accéder à une culture vivante.

Il est habitué à nourrir cette culture par la lecture, la production d'écrits divers et l'utilisation des différents médias culturels, la fréquentation des musées et des spectacles, la pratique d'activités culturelles et artistiques. Il s'est initié ainsi au jugement de valeur argumenté sur les productions culturelles.

*- comprendre les organisations du monde*

L'élève a compris quelques grandes caractéristiques de la vie des hommes en société. De la cité grecque aux états modernes, il s'est initié aux différentes formes d'organisation politique, au développement des idéaux démocratiques et à la reconnaissance des droits de l'Homme.

Il a découvert une première approche des formes d'organisation économique et sociale, et des grands principes de la production et de l'échange. Il possède quelques savoirs pratiques qui lui permettent de comprendre les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail de la santé et de la protection sociale.

Il possède ainsi **les compétences nécessaires pour aborder les grands débats du monde contemporain : la mondialisation, les inégalités et les interdépendances dans le monde ; les notions de ressources, de contraintes et de risques ; les enjeux du développement durable ; les conflits dans le monde et la notion de défense.**

Il connaît aussi ce qu'il faut savoir pour organiser sa vie et ses relations sociales.

Il a construit de la sorte une citoyenneté critique et partagée, ouverte à l'altérité et à la diversité.

*-construire, produire et créer*

L'élève doit se confronter lui-même aux contraintes et aux ressources de l'activité humaine. Par la pratique d'activités physiques et artistiques collectives, par la création d'œuvres personnelles exploitant les divers champs de la production artistique et culturelle, il comprend qu'il s'inscrit nécessairement dans des pratiques régies par des règles, des démarches et des techniques. Il inscrit ainsi sa propre activité dans une tension dynamique entre les œuvres du passé et la création contemporaine. Il inscrit sa propre activité dans les champs de référence des activités sportives et sait gérer sa propre activité physique pour améliorer ses performances et tirer partie des techniques mises au point dans le cadre du mouvement sportif.

Il a appris également les principes de conception et de fabrication des objets, des biens et des services dans le cadre de l'artisanat ou de l'industrie. Il sait les mettre en œuvre pour concevoir et produire des objets tenant compte des contraintes des matériaux, des techniques et processus de production. Il inscrit son action et ses projets dans le respect de l'environnement.

### **Champs d'activité correspondants**

L'élève a compris peu à peu, en découvrant les sources des historiens, la complexité des temps, des durées et des espaces. Il sait les **comparer** et les **périodiser**. Il a conscience que l'histoire est une construction en interaction avec le présent, qu'elle est soumise à des usages publics, et que la géographie éclaire la façon dont l'homme a aménagé les espaces.

En analysant et reconstituant quelques démarches scientifiques et productions techniques du passé et du présent, il a compris les liens étroits qui unissent l'activité humaine et les principes d'organisation des sociétés.

Ce cinquième domaine relève, dès l'école élémentaire, de la contribution de nombreux enseignements qui permettent de construire progressivement les connaissances et compétences correspondantes.

Ces enseignements sont mis en œuvre, sans exclusive, dans le cadre de différents champs disciplinaires ou disciplines : français et langues étrangères ou régionales, vivantes ou anciennes, enseignements artistiques et histoire des arts, histoire-géographie, , enseignements scientifiques et technologiques...

Ils bénéficient aussi du cadre offert par le parcours d'éducation artistique et culturelle ou par l'éducation civique et morale.

# Validation du socle commun et évaluation des élèves

## Principes du Conseil supérieur des programmes

Le principe du socle commun a été institué en réaction au constat du caractère souvent inefficace, pour beaucoup d'élèves, en même temps qu'injuste, de l'école telle qu'elle fonctionne, évalue et sélectionne les élèves pendant et à l'issue de la scolarité obligatoire.

C'est en fait un modèle ancien de justice scolaire, et de distribution des positions sociales en aval de l'école fondé sur la méritocratie, qui rencontre des difficultés majeures et ne bénéficie plus de la confiance générale. Par le fait qu'il vise les acquis de tous les élèves, le socle commun est appelé à jouer un rôle dans l'invention d'un nouveau modèle de justice scolaire, modèle qui appelle un renouvellement de la philosophie, comme des modalités de l'évaluation des élèves.

Organiser la scolarité obligatoire en référence à un socle commun de connaissances, de compétences et de culture implique, tout autant qu'une approche renouvelée des contenus d'enseignement, une révision de la fonction et des modalités de l'évaluation des élèves.

Cela pour répondre à trois questions :

1. Comment concevoir la validation des acquis de la scolarité obligatoire ?
2. Comment évaluer une approche nouvelle des savoirs, répondant à un objectif de développement pour chaque élève d'une culture qui dépasse l'« opposition artificielle parfois entretenue entre connaissances et compétences » (Charte des programmes) ?
3. Comment faire en sorte que tout le paysage de l'évaluation des élèves (en classe, aux examens, en fin de collège) soit lui-même cohérent avec cette perspective ?

L'évaluation des élèves répondant à ces trois questions se fonde sur les principes suivants.

- 1. S'agissant de la validation du socle, elle doit apparaître comme une opération différente de la passation traditionnelle d'un examen.**

Un examen formule en effet un jugement binaire (reçu vs non reçu), en fin de scolarité. Il se fonde sur des épreuves ponctuelles qui sont dans une logique de sondage, recouvrant une part d'aléa, quant à ce qu'on peut mesurer, ponctuellement, de la connaissance et de la maîtrise des programmes par les élèves. Un examen est, enfin, traditionnellement validé selon une logique compensatrice qui permet souvent de masquer des lacunes et les risques induits qu'elles font courir aux élèves dans la suite de leur scolarité.

Si, pour l'actuel Diplôme national du brevet, une logique dite de « contrôle continu » (voir plus bas) contrebalance certains défauts des examens terminaux, elle induit aussi des variations excessives et peu régulées dans son organisation comme dans l'évaluation et les résultats des élèves, d'un établissement à l'autre, voire d'un professeur à un autre.

La validation du socle commun, elle, doit :

- s'effectuer de façon continue et progressive d'une part, sur tous les cycles de la scolarité obligatoire ;
- permettre de faire des acquis de chaque élève un bilan plus riche qu'une réponse binaire, en ouvrant la possibilité distinguer plusieurs niveaux de réussite plusieurs

niveaux de réussite pour chaque domaine ;

- permettre de prendre en compte toutes les compétences des élèves, y compris celles qu'il n'est pas toujours possible d'évaluer dans des épreuves académiques : le comportement, l'investissement, le respect des autres, etc ;
- s'appuyer sur la nécessité d'une maîtrise de l'ensemble des domaines en écartant toute logique de compensation excessive qui dévalorise certains savoirs et met les élèves en danger pour leurs poursuites d'études.

La méthode de validation est indépendante de la prise d'informations, qui peut très bien ne pas exclure l'existence d'épreuves terminales standardisées, sans toutefois s'y réduire.

## **2. L'évaluation des élèves en cours de scolarité doit de son côté s'inscrire dans la logique du socle, aussi bien dans ce qu'elle mesure que dans son esprit vis-à-vis des élèves**

L'évaluation des élèves au cours de la scolarité obligatoire est aujourd'hui bien trop souvent à l'origine d'une inflation de « contrôles » et de devoirs de tous types dont l'accumulation crée une atmosphère d'angoisse défavorable à bien des élèves et pouvant conduire certains d'entre eux sur la voie du décrochage.

En effet, la plupart des travaux effectués par les élèves sont très souvent tous pris en compte au moment de faire des bilans : aussi bien les contrôles de fin de périodes ou de chapitres qui empiètent parfois abusivement sur le temps d'enseignement que sur celui du travail des élèves, que les travaux donnés aux élèves en cours d'apprentissage (ceux-ci relèvent de l'évaluation formative et non pas bilan) . Cette confusion outre son caractère très discutable sur le plan déontologique, renforce la pression sur les élèves et les amène à privilégier la recherche d'une réussite immédiate, fondée sur une forme de mimétisme plutôt qu'une approche globale relevant d'un véritable apprentissage qui s'inscrit dans le temps.

En outre, au sein des écoles et collèges, il est fréquent que le calcul, voire la présentation sur les bulletins trimestriels de moyennes générales vienne dénaturer le sens des apprentissages, ramenés à une apparence arithmétique.

Enfin, comme il a été dit plus haut à l'occasion de l'analyse du brevet où il se trouve pris en compte, l'évaluation des élèves par leurs enseignants en cours de scolarité, improprement appelée « contrôle continu », débouche sur des résultats qui ne sont pas à l'abri de différences selon les évaluateurs, différences qui sont actuellement insuffisamment régulées et qui à la fois inquiètent les élèves et fragilisent le système.

### **A) Les élèves doivent bénéficier dans les écoles et collèges de procédures et d'un climat relatif aux évaluations qui rejoignent l'intention du socle, c'est à dire :**

- Qui donnent à cette dernière un statut clair mais une expansion limitée, en termes temporels comme symboliques ;
- Qui soient l'objet dans les écoles et les établissements d'une réflexion collégiale sur la validation mais aussi sur les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir ;
- Qui apportent à tous des garanties en termes d'homogénéité des évaluations et d'harmonisation des résultats ;
- Qui apparaissent à tous comme compréhensibles et encourageantes pour tous les élèves, c'est-à-dire de nature à repérer ce qui peut être un acquis pour la suite et ce qui doit être retravaillé pour leur permettre de progresser ; l'évaluation doit en particulier cesser d'insister plutôt sur les erreurs et manques pour prendre en compte d'abord les



éléments positifs sur lesquels il est possible de construire la confiance et les apprentissages ultérieurs et progresser ; elle permet valider positivement différents niveaux de maîtrise ;

- Qui se refusent, comme de façon générale la validation du socle, à calculer en permanence des moyennes de notes et de moyennes entre disciplines qui non seulement n'ont guère de signification, mais surtout deviennent pour les élèves les moins assurés une préoccupation plus constante que l'acquisition des savoirs ;
- Qui d'une part veillent à éviter toute pression inutile sur les élèves par l'évaluation, d'autre part sachent constituer les bons équilibres entre les différents modes (évaluation diversifiée des élèves par leurs propres professeurs au plus près des situations d'apprentissage, évaluation sur épreuves standardisées prélevées sur des banques spécifiques et évaluation à l'occasion d'épreuves d'examen.).

### **B) Les modalités pédagogiques d'évaluation des élèves doivent être en phase avec les finalités des apprentissages :**

L'évaluation de l'acquisition par les élèves d'une culture qui intègre connaissances et compétences se réalise le plus souvent au travers de tâches complexes. Celles-ci doivent être présentées aux élèves en ce qu'elles contribuent au sens de ce qu'ils apprennent, même s'il convient en leur apportant l'aide nécessaire de leur montrer comment mobiliser leurs ressources et concevoir une stratégie de résolution qui combine plusieurs tâches simples qu'ils ont déjà rencontrées.

L'évaluation des ressources elles-mêmes (savoirs et savoir-faire) est nécessaire mais ne peut être assimilée à l'évaluation du socle. Elle relève plutôt de procédés pédagogiques dont la responsabilité relève des professeurs, dans un cadre d'évaluation formative. Elle ne doit pas conduire à abandonner la perspective du sens d'ensemble et du plaisir des apprentissages pour les élèves : elle est mise en œuvre au travers de tâches simples (restitution, reproduction de procédures...) et constitue en tant que telle une première assurance pour l'élève dans son processus d'apprentissage.

C'est en se fondant sur ces principes que les écoles et collèges élaboreront leurs stratégies d'évaluation, qui seront publiques et accessibles à tous.

Un suivi précis et une régulation du dispositif devrait permettre d'en apprécier la pertinence et les effets et d'en corriger les défauts éventuels..

### **3. Les comptes-rendus de la scolarité des élèves comme les décisions d'orientation ou d'affectation dans les lycées devront de leur côté d'une part délaissier la logique compensatrice, d'autre part**

L'évaluation, outre la production de résultats, sert à prendre des décisions : réguler (adapter sa progression), attester et certifier (validation), et décrire (à travers par exemple les portfolios de compétences) : ces résultats produisent des effets quand ils sont pris en compte dans les conseils de classe ou à l'occasion de décisions d'orientation et d'affectation. Il faut que ces effets soient eux aussi dans la logique du socle commun :

- La validation de fin de scolarité obligatoire doit, plus qu'un simple quitus, consister en un portefeuille de compétences qui éclaire ;

- Elle doit pouvoir être complétée le cas échéant en classe de seconde pour les élèves qui n'auraient pas validé un ou plusieurs domaines ;
- Il est cohérent avec l'intention du socle que la validation de la totalité des domaines en fin de troisième permet à l'élève de poursuivre ses études dans la voie de son choix ;
- Pour les élèves dont ce n'est pas le cas, le bilan de validation jouera un rôle dans les conseils, la procédure et les décisions d'orientation ;
- L'affectation des élèves, une fois l'orientation établie, entre les différents lycées, s'effectuera selon des modalités qui permettront d'équilibrer les profils et non plus sur le classement des élèves selon le critère de leur moyenne générale.

CONFIDENTIEL